

Avis de Décès

94 - ABLON SUR SEINE

Mme LEGENTIL Andrée, son épouse, M. et Mme LEGENTIL Patrick, M. et Mme LEGENTIL Lionel, ses enfants, Mme BLANCHARD Nathalie, M. et Mme BLANCHARD Thierry, M. et Mme BLANCHARD-VANIER Séverine, M. et Mme LEGENTIL-ROCHEROLLE Céline, M. LEGENTIL Nicolas, ses petit-enfants, Jérémie, Léa, Baptiste, Romain, ses arrière-petit-enfants, M. LEGENTIL Roland, Mme DAYGUE Marie-Thérèse, M. LEGENTIL Philippe, Mme LEGENTIL Marie, ses frère, belle-sœur, neveu, petite-nièce

ont la douleur de vous faire part du décès de

M. LEGENTIL Emile

survenu le dimanche 6 décembre 2020, dans sa 102ème année.

L'inhumation aura lieu le mardi 15 décembre 2020 à 16H15 au cimetière d'Ablon sur Seine dans la sépulture familiale.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

78 - TACOIGNIÈRES

Pascal, Fabienne, Rémi GUIRRIC, ses enfants

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Colette GUIRRIC

survenu le 9 décembre 2020 à l'âge de 87 ans.

L'inhumation aura lieu lundi 14 décembre 2020 à 15 heures au cimetière de Tacoignières 78910, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part

Famille GUIRRIC
13 ter, rue des Bas Fonceaux
78910 TACOIGNIÈRES

PFG HOUDAN 78550
01 30 59 62 01

94 - CRETEIL

M. et Mme Antoine et Sabine LE BOHEC, M. Christophe LE BOHEC et Mme Caroline CHALAU, Mme Lise LE BOHEC, ses enfants et belles-filles, toute la famille

ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Rose LE BOHEC née VIEL

survenu le dimanche 6 décembre 2020, à Créteil, à l'âge de 71 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 15 décembre 2020 à 14H30, en l'église Saint Pierre du Lac de Créteil.

Suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Thiais.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

PF SPORTES
01 45 21 42 89

Le Parisien
CARNET DU JOUR

Décès d'un proche ?
Informez, remerciez,
présentez vos condoléances
et honorez sa mémoire

01 87 39 80 00

carnets@teamedia.fr

carnet.leparisien.fr

Le Parisien
Conférences, débats, salons,
Faites part de vos événements dans le Parisien
01 87 39 80 00 carnets@teamedia.fr
www.annoncesleparisien.fr
TEAM
MED/A

ANNONCES 77 | JUDICIAIRES & LÉGALES

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2020 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,37 €) - 75 (5,39 €) - 77 (5,14 €) - 78 (5,14 €) - 91 (5,14 €) - 92 (5,39 €) - 93 (5,39 €) - 94 (5,39€) - 95 (5,14 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2019.

Enquête publique



1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION N3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BOIS-LE-ROI

Par arrêté n2020-050 du 30 novembre 2020, le Président de la

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la modification n3 du PLU de Bois-le-Roi. Les objectifs de la procédure sont de : protéger les éléments patrimoniaux bâtis et paysagers les plus remarquables du territoire, protéger la diversité commerciale et de services du quartier de la gare, encadrer le développement du quartier de la gare par la mise en place d'un périmètre d'attente, tolérer certaines règles écrites et graphiques (règlement, zonage et servitudes) du fait de l'évolution de la réglementation nationale et de plusieurs années de pratique de l'instruction des autorisations d'urbanisme

A cet effet, le premier vice-président du tribunal administratif de Melun a désigné M. Jean-Pierre MARJOLET, colonel retraité, en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera du **mardi 5 janvier 2021 à 9h au jeudi 4 février 2021 à 17h** en mairie de Bois-le-Roi (siège de l'enquête publique) aux jours et heures habituels d'ouverture. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Bois-le-Roi aux dates et horaires suivants :

- Le mardi 5 janvier 2021 entre 9 h et 12 h
- Le samedi 23 janvier 2021 entre 9 h et 12 h
- Le jeudi 4 février 2021 entre 14 h et 17 h

En raison du contexte sanitaire et sur le fon-

dement du décret n2020-884 du 17 juillet 2020, le public sera tenu de porter obligatoirement un masque au sein des locaux administratifs lors de sa consultation du dossier d'enquête publique et durant sa réception par le Commissaire-Enquêteur lors de ses permanences.

Le dossier d'enquête publique comprend : le dossier de modification n3 du PLU de Bois-le-Roi, le bilan de la concertation, les pièces administratives annexes, les avis des personnes publiques associées et consultées, la décision de l'autorité environnementale exemptant d'évaluation environnementale la modification n3 du PLU de Bois-le-Roi. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera disponible en mairie de Bois-le-Roi (siège de l'enquête publique) 4 Avenue Paul Doumer - 77590 Bois-le-Roi où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h) ainsi que lors des permanences du Commissaire-Enquêteur. Il sera également disponible au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau situé au 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau ainsi qu'à l'adresse suivante : www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique16, sur le site internet de la commune de Bois-le-Roi <https://www.ville-boisleroi.fr/> et sur un poste informatique mis à disposition du public au siège de la communauté d'agglomération (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h à 16h45).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions en langue française : sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie de Bois-le-Roi pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture, par courrier postal à l'attention de M. Jean-Pierre MARJOLET, commissaire-enquêteur au siège de l'enquête en Mairie - 4 Avenue Paul Doumer - 77590 Bois-le-Roi, par courriel à l'adresse suivante enquetepubliqueplu@ville-boisleroi.fr, en ligne sur la page de l'enquête publique : www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique16.

Les pièces-jointes ne devront pas dépasser 5 mégaoctets. Seules les observations et propositions reçues pendant le délai de l'enquête soit du mardi 5 janvier 2021 à 9 h jusqu'au jeudi 4 février 2021 à 17 h au plus tard, y

compris par voie électronique et courrier postal, seront prises en considération.

Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site internet <https://www.ville-boisleroi.fr/> et sur le site www.paysfontainebleau.fr/enquetepublique16 pendant toute la durée de l'enquête. Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération et en mairie de Bois-le-Roi aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. A l'issue de l'enquête publique, le dossier de plan local d'urbanisme pourra être soumis à l'approbation au conseil communautaire, éventuellement amendé pour tenir compte des résultats de l'enquête.

e-marchespublics.com

Publiez,
dématérialisez
vos marchés
publics

Conformité
réglementaire
et audience garantie

En savoir plus :
01.87.39.84.87

Avis divers



APPROBATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE MARNE ET GONDOIRE

Par délibération n2020-106, la

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE

a approuvé son SCoT, entré en révision depuis 2017.

Conformément à l'article R143-15 du Code de l'urbanisme, cette délibération sera affichée :

A compter du 15 décembre 2020, pour une durée de 1 mois,

sur les panneaux d'affichage légal de la Communauté d'Agglomération et des 20 communes membres.

Le SCoT approuvé sera également tenu à la disposition du public sur <http://www.marneetgondoire.fr/>

Contact commercial
01 87 39 84 00

Rendez-vous sur
www.annoncesleparisien.fr
7/7 - 24H/24H

Constitution de société

Par ASSP en date du 12/11/2020, il a été constitué une SASU dénommée :

ESSIE BEAUTY SECRETS

Siège social : 75 Bis, Ter Boulevard des Sports 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS **Capital :** 5000 € **Objet social :** onglerie, solarium, bien être du corps, esthétique, beauté du corps. **Président :** M Guims Gianl demeurant 56, Boulevard Antoine Giroust 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES élu pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MEAUX.

Divers société

CHANGEMENT GÉRANT ET CESSIION DE PARTS

LA FONTAINE DES VIGNES.

SCI Capital social : 100 euros.
Siège social : LE PETIT BARLONGE, 77320 SAINT REMY LA VANNE. 484187570 RCS Meaux.

Aux termes de l'AGE en date du 27/11/2019, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société à compter du 27/11/2019, Gérant partant : Mme DESFONTAINE Maryline, Nouveau Gérant : Mr WOJCIK Jacques Henri, né le 4/10/1945 à Pontoise demeurant au 4 place de l'Eglise - 95000 à Cergy. Mention sera portée au RCS Meaux.

LES AIGLONS
SCI en liquidation au capital de 1000 euros
Siège social : 15, rue des Chomettes 77160 Saint Brice - 829768829 RCS Melun
L'AGE du 30/09/2020 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/08/2020. Dépôt au RCS de Melun.



Le bon réflexe,
c'est

Le Parisien

Publiez vos annonces
d'enquêtes
publiques

01 87 39 82 96
legales2@Leparisien.fr

Le Parisien
Rapidité et
souplesse d'un
quotidien leader
en IDF et l'Oise